

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE DE CONTRÔLE

Jeudi 6 mars 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi visant à **protéger** l'**école** de la **République** et les **personnels** qui y **travaillent**, présentée par M. Laurent LAFON et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 366, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

Jeudi 6 mars 2025 - De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures (suite)

- Proposition de loi visant à **renforcer** la **prévention** et la **lutte** contre le **risque incendie** lié aux **batteries** au **lithium** et aux **cartouches** de **protoxyde d'azote** dans les **installations** de **collecte**, de **tri** et de **recyclage**, présentée par MM. Jean-François LONGEOT, Cyril PELLEVAT et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 368, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe UC et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi visant à **soutenir** les **collectivités territoriales** dans la **prévention** et la **gestion** des **inondations**, présentée par MM. Jean-Yves ROUX, Jean-François RAPIN et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 362, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures
- Proposition de loi visant à **renforcer** la **lutte** contre les **usages détournés** du **protoxyde** d'**azote**, présentée par M. Ahmed LAOUEDJ et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 360, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 mars à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 10 mars 2025

À 16 heures et le soir

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes (texte de la commission, n° 402, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable avec une saisine pour avis de la commission des affaires économiques, de la commission des affaires sociales, de la commission des finances et de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 7 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 10 mars à 14 heures
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 7 mars à 15 heures

Mardi 11 mars 2025

À 14 h 30 et le soir

- Éventuellement, suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes (texte de la commission, n° 402, 2024-2025)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **renforcer** la **parité** dans les **fonctions électives** et **exécutives** du **bloc communal** (texte de la commission, n° 399, 2024-2025) et proposition de loi organique visant à **harmoniser** le **mode** de **scrutin** aux **élections municipales** afin de **garantir** la **vitalité démocratique**, la **cohésion municipale** et la **parité**, présentée par Mme Nadine BELLUROT, M. Éric KERROUCHE, Mme Sonia de LA PROVÔTÉ, M. Didier RAMBAUD et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 400, 2024-2025)

Ces textes ont été envoyés à la commission des lois.

Il a été décidé qu'ils feraient l'objet d'une discussion générale commune.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et les textes : mercredi 5 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 11 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 10 mars à 15 heures
- Projet de loi relatif à la **résilience** des **infrastructures** critiques et au **renforcement** de la **cybersécurité** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 394, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à une commission spéciale.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 4 mars à 14 heures
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 11 mars en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 10 mars à 15 heures

Mercredi 12 mars 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 12 mars à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- 3 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :
 - => Projet de loi autorisant l'approbation de la Résolution n° 259 portant modification de l'article 1 er de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin de permettre l'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 406, 2024-2025)
 - => Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Observatoire du réseau d'antennes d'un kilomètre carré (SKAO) relatif à l'adhésion de la France à l'Observatoire (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 408, 2024-2025)
 - => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** du **traité** sur la **coopération** dans le domaine de la **défense** entre la **République française** et le **Royaume d'Espagne** (texte de la commission, n° 404, 2024-2025)
 - Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 10 mars à 15 heures

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **proroger** le dispositif d'**expérimentation** favorisant l'**égalité** des **chances** pour l'accès à certaines **écoles** de **service public** (texte de la commission, n° 397, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 mars à 8 h 30
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 10 mars à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 7 mars à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 7 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 5 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 11 mars à 15 heures
- Suite du projet de loi relatif à la **résilience** des **infrastructures** critiques et au **renforcement** de la **cybersécurité** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 394, 2024-2025)

- Proposition de loi visant à **instaurer** une **trajectoire** de **réduction** de l'**artificialisation concertée** avec les **élus locaux**, présentée par MM. Guislain CAMBIER, Jean-Baptiste BLANC et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 373, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 13 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 6 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 12 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 11 mars à 15 heures

Jeudi 13 mars 2025

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Suite de la proposition de loi visant à **instaurer** une **trajectoire** de **réduction** de l'**artificialisation concertée** avec les **élus locaux**, présentée par MM. Guislain CAMBIER, Jean-Baptiste BLANC et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 373, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

SEMAINE SÉNATORIALE

Lundi 17 mars 2025

À 16 heures

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi relative au **renforcement** de la **sûreté** dans les **transports** (texte de la commission, n° 410, 2024-2025) (demande du Gouvernement)
 - Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
 - Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 14 mars à 15 heures
- Débat préalable à la réunion du Conseil européen des 20 et 21 mars
 - Intervention liminaire du Gouvernement
 - 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 14 mars à 15 heures

Mardi 18 mars 2025

À 9 h 30

- Questions orales

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur la proposition de loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux, présentée par MM. Guislain CAMBIER, Jean-Baptiste BLANC et plusieurs de leurs collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 373, 2024-2025)
 - Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
 - Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 17 mars à 15 heures
 - Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 18 mars à 12 h 30
- Proposition de loi visant à **faciliter** le **maintien** en **rétention** des **personnes** condamnées pour des **faits** d'une **particulière gravité** et présentant de **forts risques** de **récidive**, présentée par Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (n° 298, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 18 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 17 mars à 15 heures

- Proposition de loi créant une **condition** de **durée** de **résidence** pour le **versement** de certaines **prestations sociales**, présentée par Mme Valérie BOYER (n° 299, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 18 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 17 mars à 15 heures

Mercredi 19 mars 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 19 mars à 11 heures

(Espace transpartisan)

- Proposition de loi visant à **garantir** le **suivi** de l'**exposition** des **sapeurs- pompiers** à des **agents cancérogènes**, **mutagènes** ou **toxiques** pour la **reproduction**, présentée par Mmes Émilienne POUMIROL et Anne-Marie NÉDÉLEC (n° 751, 2023-2024)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 mars à 15 heures
- Proposition de loi relative à l'exercice des **missions** des **architectes** des **bâtiments** de **France**, présentée par M. Pierre-Jean VERZELEN et plusieurs de ses collègues (n° 195, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 mars à 15 heures

Mercredi 19 mars 2025 - À 16 h 30 et le soir (suite)

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, visant à mettre **fin** au **sans-abrisme** des **enfants**, présentée par Mme Cécile CUKIERMAN et plusieurs de ses collègues (n° 157 rectifié, 2024-2025)
 - Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 mars à 15 heures
 - Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.

Jeudi 20 mars 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi relative au **droit** de **vote** par **correspondance** des **personnes détenues**, présentée par Mme Laure DARCOS et plusieurs de ses collègues (n° 192, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 19 mars à 15 heures

Jeudi 20 mars 2025 - De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures (suite)

- Débat sur le thème : « **Revente de billets** pour les manifestations sportives et culturelles : quelles actions pour **protéger les consommateurs** et lutter contre les **fraudes** et la **spéculation** ? »
 - Temps attribué au groupe Les Indépendants République et Territoires : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Les Indépendants République et Territoires : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 19 mars à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe Les Indépendants et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à **reconnaître** le **préjudice** subi par les **personnes** condamnées sur le **fondement** de la **législation** pénalisant l'**avortement**, et par **toutes** les **femmes**, avant la loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'**interruption volontaire** de la **grossesse**, présentée par Mme Laurence ROSSIGNOL et plusieurs de ses collègues (n° 244, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 19 mars à 15 heures

Jeudi 20 mars 2025 - À l'issue de l'espace réservé au groupe Les Indépendants et au plus tard de 16 heures à 20 heures (suite)

- Proposition de loi visant à **adapter** les **enjeux** de la **rénovation énergétique** aux **spécificités** du **bâti ancien**, présentée par M. Michaël WEBER et plusieurs de ses collègues (n° 14, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 10 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 12 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 19 mars à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 25 mars 2025

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi visant à convertir des **centrales** à **charbon** vers des combustibles moins émetteurs en dioxyde de carbone pour permettre une **transition écologique** plus juste socialement, présentée par M. Khalifé KHALIFÉ (procédure accélérée) (n° 324, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 24 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 25 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 24 mars à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **renforcer** les **conditions** d'**accès** à la **nationalité française** à **Mayotte** (n° 315, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 24 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 25 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 24 mars à 15 heures
- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à restaurer l'**autorité** de la **justice** à l'égard des **mineurs délinquants** et de leurs **parents** (n° 343, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 17 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 24 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 25 mars début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 24 mars à 15 heures

Mercredi 26 mars 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 26 mars à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à restaurer l'**autorité** de la **justice** à l'égard des **mineurs délinquants** et de leurs **parents** (n° 343, 2024-2025)

Jeudi 27 mars 2025

À 11 heures

- Débat à la suite du **dépôt** du **rapport public annuel** de la **Cour des comptes** (demande de la Conférence des Présidents)
 - Présentation du rapport annuel
 - Temps attribué à la commission des finances : 10 minutes
 - Temps attribué à la commission des affaires sociales : 10 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 26 mars à 15 heures

Éventuellement, l'après-midi

- Éventuellement, suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à restaurer l'**autorité** de la **justice** à l'égard des **mineurs délinquants** et de leurs **parents** (n° 343, 2024-2025)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 1er avril 2025

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi visant à clarifier les obligations de rénovation énergétique des logements et à sécuriser leur application en copropriété, présentée par Mme Amel GACQUERRE (procédure accélérée) (n° 328, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 24 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 26 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 31 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi l'er avril début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 31 mars à 15 heures
- Sous réserve de sa transmission, proposition de loi visant à **renforcer** la **stabilité économique** et la **compétitivité** du **secteur agroalimentaire** (procédure accélérée) (A.N., n° 954)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 24 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 26 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 31 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi l'er avril début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 31 mars à 15 heures

Mercredi 2 avril 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 2 avril à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, contre **toutes** les **fraudes** aux **aides publiques** (n° 274, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 13 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 19 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 27 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 2 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 1 er avril à 15 heures

Jeudi 3 avril 2025

À 10 h 30, l'après-midi et, éventuellement, le soir

- Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, contre **toutes** les **fraudes** aux **aides publiques** (n° 274, 2024-2025)

Jeudi 3 avril 2025 - À 10 h 30, l'après-midi et, éventuellement, le soir (suite)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **renforcer** la **lutte** contre les **violences sexuelles** et **sexistes** (n° 279, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 24 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 26 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 31 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 2 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 2 avril à 15 heures

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 8 avril 2025

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30

Travaux de la commission des affaires européennes, des délégations et des instances temporaires (jusqu'à 17 heures) et des commissions permanentes (à partir de 17 heures).

À 18 h 30

- Débat sur le **Livre blanc** de la **Commission européenne** sur la **Défense** (demande du groupe Les Républicains)
 - Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 7 avril à 15 heures

Le soir

- Proposition de résolution tendant à **renforcer** les **moyens** de **contrôle** des **sénateurs**, **conforter** les **droits** des **groupes politiques**, et portant diverses **mesures** de **clarification** et de **simplification**, présentée par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat et Mme Sylvie VERMEILLET, Présidente de la délégation du Bureau en charge du travail parlementaire et des conditions d'exercice du mandat de sénateur (n° 332, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 31 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 8 avril après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 7 avril à 15 heures

Mercredi 9 avril 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 9 avril à 11 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDPI)

- Proposition de loi relative à la **reconnaissance** de la **responsabilité** de l'**État** et à l'**indemnisation** des **victimes** du **chlordécone**, présentée par M. Dominique THÉOPHILE (n° 27, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 31 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 2 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 7 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 8 avril à 15 heures
- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **améliorer** le **traitement** des **maladies** affectant les **cultures végétales** à l'aide d'**aéronefs télépilotés** (n° 273, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 21 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 26 mars matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 3 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 9 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 8 avril à 15 heures

Le soir

- Débat sur la **santé mentale**, grande **cause** du **gouvernement** pour l'année **2025** : quels moyens pour **en faire une priorité** ? (demande du groupe SER)
 - Temps attribué au groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : 8 minutes
 - Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
 - Conclusion par le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain :
 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 8 avril à 15 heures

Jeudi 10 avril 2025

À 10 h 30

- Débat sur **l'apprentissage** (demande des commissions des affaires sociales, des affaires économiques et de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport)
 - Temps attribué aux commissions des affaires sociales, des affaires économiques et de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par les commissions des affaires sociales, des affaires économiques et de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 9 avril à 15 heures

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, invitant à **favoriser** la **restauration** de la **sécurité** en **Haïti** afin de **créer** les **conditions nécessaires** à la **mise** en **place** d'un **processus politique** de **sortie** de **crise**, présentée par Mme Hélène CONWAY-MOURET et plusieurs de ses collègues (n° 900 rectifié, 2022-2023) (demande du groupe SER)
 - Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 9 avril à 15 heures
 - Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.

L'après-midi

- Débat sur le thème : « Pour garantir la sincérité du débat public, quelle mise en œuvre des politiques françaises et européennes de régulation des plateformes en ligne ? » (demande du GEST)
 - Temps attribué au groupe Écologiste Solidarité et Territoires : 8 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
 - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
 - Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
 - Conclusion par le groupe Écologiste Solidarité et Territoires : 5 minutes
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 9 avril à 15 heures